Champagne 1964

DLP 30-12-64 369938

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

BULLETIN N° 51 de DECEMBRE 1964 — 23 Décembre 1964

ETAT SANITAIRE DES CULTURES EN 1964

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelures du pommier et du poirier -

La date de maturation des premiers périthèces a coïncidé à peu près avec celle de l'année précédente. Les premières projections d'ascospores ont eu lieu à partir du 5 avril, les contaminations maximales les 19 avril, 16 et 24 mai.

Les pluies ayant été rares dans notre région, les projections ont été peu fréquentes mais très importantes. Ces projections ont donc été groupées; les plus importantes sont celles des 18 et 22 avril, puis celles des 16 et 24 mai, enfin celles des 13 et 17 juin. Les contaminations des 18 et 22 avril ont été de loin les plus dangereuses elles ont provoqué les sorties de taches du 1° mai qui intéressaient jusqu'à 40 % des feuilles.

Les contaminations secondaires ont donné les premières taches à partir du 2 juin. En règle générale, elles ont été très faibles et sans grande incidence économique dans les vergers. L'année très sèche a permis de contrôler aisément l'évolution de cette maladie.

Avis de traitements

8 avril	Premières projections d'ascospores - avis émis pour les variétés ayant atteint le stade C3.
17 avril	Nouvel avertissement, en raison des températures élevées et du développement rapide de la végétation.
23 avril	Pluies importantes.
30 avril	Prévision de pluies - pousse très importante par suite des températures élevées du 28 avril.
13 mai	Protection des arbres devenue insuffisante en raison de la rapidité de leur croissance et de la durée de rémanence des produits.
20 mai	Températures maximales élevées en particulier le 14 et le 18 mai. Prévision d'orage - Projections importantes d'ascospores au laboratoire.
28 mai	Orages importants entre le 20 et 28 mai. Nécessité de renouveler la protection des arbres.

P. 112

5 juin	Nouvelles pluies. . isse rapide des arbres - Températures élevées.
15 juin	Fin de rémanence des produits - Prévision de nouvelles pluies.
26 juin	Orages les 19 et 20 juin. Nouvelle couverture en raison de ces orages qui ont réduit la durée d'efficacité des produits.
1er juillet	Dernier traitement conseillé pour l'ensemble des secteurs exceptés la Thiérache.
7 juillet	Fin des projections d'ascospores - Dernier traitement pour la Thiérache. Fin des projections pour la Thiérache : 20 juillet.

Dans l'ensemble, malgré un inoculum important, en début de végétation, provenant des attaques tardives de 1963, la tavelure n'a causé que peu de dégâts. Seules deux attaques sont à signaler pour cette année.

Oïdium du pommier -

En règle générale, les attaques d'oïdium ont été restreintes par suite de la rareté des brouillards et d'une hygrométrie restée souvent faible. A cela, ajoutons une lutte intensive dirigée contre ce champignon depuis quelques années. En 1964, le nombre des traitements spécifiques a varié entre 7 et 10 suivant les vergers. Dans les années à venir, il sera bon de poursuivre cette lutte par des traitements judicieux et une taille adéquate.

Botrytis cinerea ou pourriture des pommes

La variété "Belle de Boskoop" est très souvent contaminée. Les taches apparaissent près de l'oeil à partir du mois de juin; elles n'évoluent pas, mais donnent un mauvais aspect au fruit qui peut être ainsi déformé. Les contaminations ont lieu au stade H, il serait donc nécessaire d'appliquer à ce moment un fongicide de synthèse sur cette variété.

Alternaria du pommier

L'alternaria a été observé sur la variété "Reine des Reinettes". Depuis plusieurs années, ce parasite provoque une maturité anticipée des fruits par une contamination des loges carpellaires qui supprime les pépins. Pour l'instant, les méthodes de lutte sont quasi inexistantes. Nous ne pouvons que conseiller la cueillette rapide des fruits contaminés qui se colorent prématurément.

Rectificatif au bulletin n° 50 de novembre 1964

C. Insecticides systémiques : ajouter à la suite le renvoi (a) qui indique que ces produits sont tous interdits sur cultures légumières, à l'exception du mevinphos qui fait l'objet du renvoi (b).
D. Insecticides spécifiques : à la suite de thioquinox ajouter le renvoi (c) qui indique que ce produit est reconnu non dangereux pour les abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant : L. BOUYX